

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 10 (1872)
Heft: 38

Artikel: Lausanne, le 21 septembre 1872
Autor: Bieler, S.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-181959>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 21 Septembre 1872.

Nous sommes habitués aux expositions d'animaux domestiques, de fleurs, de fruits ou de légumes et lorsqu'une société organise une pareille exhibition des richesses nationales, notre public sait y faire honneur. Il s'intéresse de même aux ménageries ambulantes, plus ou moins riches de représentants de la vie sauvage des pays étrangers. Tout ce qui est sujet d'instruction a de l'attrait pour les éléments les plus divers de nos populations; ceci peut être dit sans vanterie.

Aussi peut-on regretter vivement que l'exposition qui a eu lieu du 1^{er} au 10 septembre, à Berne, ait passé presque inaperçue pour une bonne partie de notre public vaudois.

Dans les expositions auxquelles nous sommes accoutumés, les difficultés matérielles de construction et d'aménagement sont les plus importantes; quant aux objets exposés, on accepte ce qui se présente. Dans les expositions de fleurs, par exemple, on trouve des collections entières de petunias, d'azalées, de roses, etc., mais ces éléments sont loin de représenter, pour l'instruction, tout ce qui peut être cultivé chez nous. On admire les tours de force, d'adresse et de patience de nos horticulteurs; mais le public vulgaire n'apprendra pas là quelle est la série des plantes qui peuvent faire l'ornement du jardin du pauvre ou de la fenêtre de la modeste ouvrière. Sous ce rapport, il y a une lacune à combler pour l'instruction de ceux qui n'ont pas les moyens d'entretenir une serre et des artistes horticulteurs.

L'exposition de Berne a ouvert une nouvelle ère, difficile à suivre, il est vrai, mais qui pourra avoir une excellente influence.

Le comité de Berne s'était proposé de réunir, autant que possible, tous les spécimens de la vie animale de la Suisse, et d'offrir au public jeune et vieux, national et étranger, un musée vivant de tous les êtres si bien décrits dans le *Monde des Alpes*, mais connus seulement de quelques naturalistes.

Comment passer en revue cette riche collection de volières de toutes dimensions, contenant ici les grands oiseaux de proie qui sont la terreur des Alpes, là les oiseaux de nuit de toute espèce, ailleurs, toute la gent emplumée terrestre ou aquatique, se jouant au bord d'un charmant étang et ayant l'air parfaitement à l'aise au milieu des curieux; plus loin, les quadrupèdes: chamois, marmottes, blaireaux, renards, fouines, martres, etc., moins à

l'aise dans leurs cages. Ailleurs encore, les volières des petits oiseaux, roitelets, rouges-gorges, martinets des rochers, tichodromes, etc., et celles des oiseaux d'appartement, cacatoès, perruches, cardinaux, etc. Plus loin, une série d'aquariums contenant les divers poissons de nos lacs, brochets, truites, saumons, carpes, perches, anguilles, saluts, s'ébattant sans gêne dans une eau sans cesse renouvelée; et pour compléter l'instruction, on avait exposé une série d'objets servant à la pisciculture: des œufs de poissons, des poissons sortant de l'œuf; une série de vases montrant les divers degrés de la culture des sangsues; toute une collection de vers à soie du mûrier, du chêne, de l'ailante, etc., avec leurs produits.

Au bas de l'exposition du *Petit-Rempart*, on avait rassemblé des collections de chiens de toute espèce: danois, St-Bernard, braque, épagneul, etc., des pigeons voyageurs, pigeons à grosse gorge, pigeons, paons, poules diverses, etc.

Enfin, pour complément, le comité avait fait venir du canton des Grisons, un porc et des moutons d'une race particulière, que les naturalistes considèrent sinon comme la race originale de la Suisse, au moins comme la plus ancienne, puisque les débris de mouton et de porc, découverts dans les stations lacustres, donnent l'idée d'animaux exactement semblables à ceux des races des Grisons.

La partie botanique offrait aussi un attrait particulier. Au milieu de bouquets et de touffes de plantes de serre, destinées surtout à l'ornementation, le jardin botanique de Berne avait exposé une collection de plantes rares pour notre pays et d'un grand intérêt par leur utilité de tous les jours, car le riz, l'arbre de canelle, la plante de cacao, de vanille, etc., sont plus intéressants pour le public que les variétés de begonias, charmant les yeux un instant et ne laissant rien au souvenir.

Les jurys de l'exposition ont distribué beaucoup de médailles et de mentions honorables. mais assurément, le comité lui-même aurait mérité une grande médaille d'honneur, et, à défaut de celle-ci, il serait juste que la presse veuille bien reconnaître que l'exposition de Berne est un progrès marqué dans le développement utilitaire de nos expositions nationales.

S. BIÉLER.

Les nombreux gâteaux qui se sont mangés le jour du Jeûne fédéral nous ont rappelé cette ordonnance de LL. EE. de Berne :